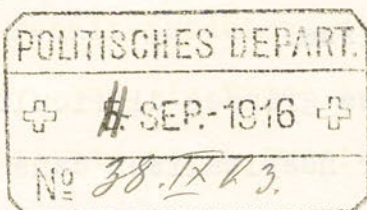


Personnelle et confidentielle.Internierte

Berne, le 18/31 Août 1916



8

Pol. Pol. Russen

Monsieur le Conseiller Fédéral,

200 R. { 100 A
100 Au

400 R. { 200
200

Par la notice que Votre Excellence a bien voulu me remettre le 14/27 Juin de cette année, j'ai été informé que les stations Suisses qui se prêteraient à l'internement des prisonniers malades étaient déjà si remplies, qu'il serait difficile de loger des prisonniers russes et des prisonniers allemands et autrichiens, venant de la Russie.

Depuis lors, d'ordre de mon Gouvernement, je me suis de nouveau adressé au Gouvernement Fédéral avec la prière de revenir sur cette décision en admettant l'internement des prisonniers russes venant de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie en Suisse.

Je n'ignore pas, qu'au mois de Mai dernier le Gouvernement Fédéral a informé Monsignor Marchetti, que la Suisse se trouvait disposé à recevoir les prisonniers

Son Excellence,

Monsieur le Conseiller Fédéral Hoffmann,

Chef du Département Politique Suisse.

Dodis



russes tuberculeux curables. Pour des raisons techniques le Gouvernement IMPERIAL n'a pas pu, jusqu'au mois de Juillet, donner une réponse à cet offre du Gouvernement Suisse.

Je me rends aussi compte des grandes difficultés que rencontre le Gouvernement Suisse pour hospitaliser dans le Pays un si grand nombre de prisonniers malades.

Tout ceci ne m'empêche pas de m'adresser encore une fois à Votre Excellence en La priant, avant de prendre une décision définitive sur la question de l'internement des prisonniers russes en Suisse, de considérer les raisons très importantes, qui ne devraient pas échapper au Haut Conseil Fédéral et qui, certainement, ne peuvent pas ne pas influencer sa décision dans cette question.

J'ai l'honneur de représenter la Russie en Suisse depuis plus de dix ans et de tout temps, comme Votre Excellence le connaît bien, je n'avais qu'un seul but - celui de rendre les relations entre les deux Pays aussi amicales et cordiales que possible. Vous ne pouvez, donc, douter de l'amitié sincère pour la Suisse qui me dicte cette démarche auprès de Votre Excellence.

Un refus ou le consentement d'interner un nombre insignifiant de prisonniers russes de la part de la Suisse ne manquera pas de produire une très grande impression en Russie, tant sur le Gouvernement IMPERIAL, que sur l'opinion publique.

Pour ce dernier il serait très difficile de se rendre compte des difficultés, que rencontre le Gouvernement Fédéral pour l'internement d'un si grand nombre de prisonniers.

Il serait donc très malheureux, si une solution pas satisfaisante de la question de l'internement des prisonniers russes en Suisse venait produire cette impression en Russie.

Dans le passé, à plusieurs reprises, pour ne parler que de l'attitude de la Russie et de son Souverain vis-à-vis de la Suisse au Congrès de Vienne en 1815, la Russie a rendu à la Suisse quelques services réels et maintenant, dans cette crise terrible et sans pareil, que traverse l'Europe entière, l'appui amical de la Russie peut être d'une grande valeur pour Votre Pays. Il serait, donc, très désirable que le Gouvernement et le peuple Russe se rende réellement compte de ce que la Russie n'est pas exclue de l'oeuvre humanitaire que poursuit la Suisse et que cette dernière a ouvert son territoire pour soulager les malheurs et les souffrances des soldats russes captifs, tout comme elle le fait pour les autres belligérants.

Votre Excellence ne doute pas de mon amitié pour la Suisse et j'ose espérer, en conséquence, qu'Elle ne manquera pas de se rendre compte du sérieux de la question, soulevée par moi et de l'importance très grande que sa solution pourrait avoir pour les relations futures de la Suisse et de la Russie.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma très haute considération.

B. Schenk